

Document de référence concernant l'infrastructure et le personnel du code CHOP BA.4 Réadaptation cardiaque

Les critères listés dans ce document s'appliquent à l'institution /au service fournissant les prestations.
Il n'est pas nécessaire de les documenter séparément pour chaque cas particulier.

Contenu/finalité	Exigences minimales qui doivent être remplies pour la réalisation des prestations médicales de réadaptation en milieu hospitalier décrites sous le code CHOP BA.4 Réadaptation cardiaque.
Définition	La réadaptation cardiovasculaire aide les patients atteints de maladies cardiovasculaires à retrouver le meilleur bien-être physique, psychologique, émotionnel et social possible. Des mesures préventives doivent également permettre d'adopter un mode de vie sain pour ainsi améliorer le pronostic.
Indication	<p>Le traitement de «réadaptation cardiovasculaire» concerne les patients présentant des maladies de groupes diagnostiques définis. A cet effet, le Swiss Working Group for Cardiovascular Prevention, Rehabilitation and Sports Cardiology SCPRS a établi et publié une liste d'indications pour la réadaptation cardiovasculaire:</p> <p>https://www.scprs.ch/public/richtlinien/richtlinien_francais.html</p> <p>Il existe de réels besoins et un potentiel de réadaptation.</p>
Objectif	<p>Des améliorations sont recherchées dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Réduction la plus importante possible des troubles▪ Performance et capacité fonctionnelle physiques▪ Stabilisation du bien-être psychologique (gestion de la maladie et du quotidien avec la maladie)▪ Réintégration sociale et participation à la vie en société (travail, milieu familial, maintien de l'autonomie chez les patients âgés)▪ Prévention et réduction des risques▪ Réduction de la mortalité et de la morbidité▪ Amélioration de l'observance▪ Réduction des hospitalisations évitables▪ Mesures pour éviter la retraite anticipée et une situation nécessitant des soins
Direction de l'équipe de soins	<p>Equipe dirigée par un cardiologue ayant de l'expérience en réadaptation de patients cardiaques (c'est-à-dire 3 mois dans un établissement de réadaptation ou présence au cours européen de formation à Berne). Le cardiologue dispose d'au moins 3 ans de formation en médecine interne.</p> <p>La direction de l'équipe de soins est composée de personnes employées au moins à 60% dans l'établissement.</p> <p>Une suppléance adéquate est garantie.</p>
Présence de médecins et d'infirmiers	La présence de personnel médical dans un délai de 15 minutes auprès du patient est garantie 24h/24 et 7j/7.

BA.4 Réadaptation cardiaque

	<p>Le service médical spécialisé/des cadres d'astreinte peut être joint 24h/24 et 7j/7 par téléphone.</p> <p>Un infirmier diplômé est présent dans l'établissement 24h/24 et 7j/7.</p>
Equipe de soins	<p>Intervention interdisciplinaire et interprofessionnelle coordonnée du personnel qualifié salarié pour la réalisation des prestations liées à l'indication dans l'établissement de réadaptation.</p> <p>A. Médecin Outre les médecins salariés de la clinique de réadaptation, d'autres spécialités disponibles au besoin sous forme de service consiliaire régulier.</p> <p>B. Soins Soins de réadaptation; le personnel dispose d'une formation spécifique régulière en réadaptation cardiovasculaire (y compris pour le conseil en matière d'insuffisance cardiaque).</p> <p>C. Thérapeutes Tous les responsables des thérapies ont une formation professionnelle complète et plusieurs années d'expérience en réadaptation cardiovasculaire.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Physiothérapie▪ Psychothérapie et thérapie par la parole▪ Conseil diététique▪ Conseil en matière de diabète▪ Ergothérapie▪ Logopédie <p>D. Autres domaines Service social</p>
Infrastructure	<p>Disponible sur place</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Emplacement d'ergométrie avec cycloergométrie et tapis roulant▪ Echocardiographie doppler 2D▪ ECG de longue durée▪ Monitoring du rythme▪ Analyses de laboratoire en urgence <p>Les établissements de réadaptation sont accessibles aux fauteuils roulants et adaptés aux besoins des personnes handicapées.</p>
Basic life support	<p>Basic life support par un personnel défini et formé garantis 24h/24 et 7j/7.</p>
Instruction des patients	<p>Formation par du personnel formé à cet effet sur des thèmes variés tels que:</p> <p>nutrition, stabilisation du bien-être psychologique, gestion de la maladie et du quotidien avec la maladie, facilitation et garantie de la réintégration sociale et de la participation à la vie en société, conseil en matière de diabète, conseil pour l'arrêt du tabac et autres si nécessaire.</p>